

ASSOCIATION
NATATION
BOURASSA
MONTRÉAL

Bulletin technique Invitation de l'ANBM



ANBM #2

Complexe sportif Claude-Robillard

À VOTRE ARRIVÉE

À votre arrivée, **un responsable par club** pourra se procurer le programme de la compétition et payer les frais d'inscription à **la table du commis de course.**

RÉUNION ENTRAINEURS :

La réunion technique pour tous les entraîneurs se tiendra près de la table du commis de course.

HEURES : 11h47

RÈGLEMENTS

- **Les règlements de Natation Canada 2017-2021 sont en vigueur**
- Un entraîneur certifié du PNCE doit être présent pour chaque club (raison d'assurance-responsabilité)
- Procédures d'échauffement de Natation Canada seront en vigueur
- Les infractions de nages pourraient être avisées uniquement verbalement (sans DQ) auprès du nageur pour les nageurs pré-ligue.

CONTRÔLE DES NAGEURS

- Une aire d'attente est prévue où **TOUS LES NAGEURS DOIVENT SE RENDRE AVANT LEUR ÉPREUVE.**

SPÉCIFICATIONS

- Les inscriptions sont finales, aucune modification ou ajout ne sera fait durant l'évènement.
- Les 200m VARIA se nageront tous ensemble.

RÉCOMPENSES

Les rubans du gagnant de chaque série sera remis immédiatement après chaque série.

RÉSULTATS

-Les résultats seront disponibles sur le site internet de l'ANBM LIVE : www.anbm.ca et sur l'application SplashMe

-Les résultats seront affichés dans le corridor de la piscine

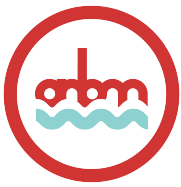


Protégeons notre planète! Pensons VERT ! S.V.P. apporter votre gourde!



Un règlement de la Ville de Montréal n'autorise, sur la plage de la piscine, que les chaussures utilisées pour fins de compétition pour tous les entraîneurs, nageurs et officiels de la rencontre.
Sandales obligatoires pour les nageurs et nageuses.





ASSOCIATION
NATATION
BOURASSA
MONTREAL

Bulletin technique Invitation de l'ANBM



DIVERS

- Des rafraîchissements, une collation et du café seront disponibles pour les entraîneurs à la place de la restauration.
- Veuillez, SVP, verrouiller vos casiers.
- Veuillez prévoir une collation pour les nageurs.
- La durée de la compétition est approximative et dépendra du déroulement de la rencontre, donc veuillez-vous présenter aux heures prévues
- Le succès de cet événement y va du respect de ces consignes



APPORTEZ VOTRE TUQUE DE LUTIN !!!!!

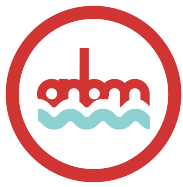
Épreuve thématique

Couloirs #0 et #1 = RELAIS 25m

Couloirs #2 à #9 = RELAIS 50m

- **Déroulement** : Il s'agit d'un relais sans fin. L'ensemble des nageurs se divisent dans les couloirs. Les nageurs n'étant capable de faire que des 25m iront dans les couloirs #0 et #1. Un seul départ sera donné. Les relais terminent lorsque tous les nageurs l'on fait une fois.
- **But** : Les nageurs doivent entrer dans l'eau en faisant une bombe avant de nager leur distance. Les officiels jugeront du couloir le plus coloré !!!
- **Prix** : Du plaisir et l'admiration de tous.
- **Durée** : Max 12 minutes, préparez-vous rapidement, SVP

**BONNE COMPÉTITION À TOUS!
BEAUCOUP DE PLAISIR!**



ASSOCIATION
NATATION
BOURASSA
MONTRÉAL

Bulletin technique

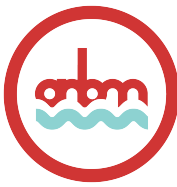
Invitation de l'ANBM



Échauffement de 11h05 à 11h25 BASSIN SUD (PLONGEON)									
Couloir #0	Couloir #1	Couloir #2	Couloir #3	Couloir #4	Couloir #5	Couloir #6	Couloir #7	Couloir #8	Couloir #9
CAEM	CAEM	CAEM	CAMO	CAMO	CAMO	CAMO	CAMO	CAMO	CASL
39			90						12

Échauffement de 11h25 à 11h45 BASSIN SUD (PLONGEON)									
Couloir #0	Couloir #1	Couloir #2	Couloir #3	Couloir #4	Couloir #5	Couloir #6	Couloir #7	Couloir #8	Couloir #9
R2P	R2P	R2P/CNCS	CNPMR	CNPMR/ CDNDG	CDNDG	CDNDG	CDNDG	CARP	CARP
30		6/5	15	6/7	43			31	

DÉBUT DE LA COMPÉTITION : 12h00



ASSOCIATION
NATATION
BOURASSA
MONTRÉAL

SWIMMING
CANADA
NATATION



PROCÉDURES DE SÉCURITÉ POUR L'ÉCHAUFFEMENT EN COMPÉTITION [26 septembre 2016]

Pour toutes les compétitions sanctionnées de natation canadienne, la direction de la compétition doit s'assurer que les procédures de sécurité sont appliquées. Les entraîneurs, nageurs et officiels sont responsables de respecter ces procédures pendant toutes les périodes d'échauffement prévues. On demande aux entraîneurs d'encourager les nageurs à coopérer avec les contrôleurs à la sécurité.

ÉCHAUFFEMENT :

- Les nageurs doivent entrer dans l'eau de manière prudente LES PIEDS EN PREMIER, en entrant du côté des départs ou des virages seulement, d'une position debout ou assise.
- Courir sur le bord de la piscine ou entrer dans le bassin en courant est interdit.
- La direction peut désigner des couloirs de vitesse ou de rythme pendant la période d'échauffement. Une telle utilisation du couloir doit être communiquée par un avis pré compétition, une annonce ou une affiche sur le bord de la piscine.
- Il est permis de plonger dans les couloirs de vitesse désignés seulement. Seule la natation à sens unique est permise dans les couloirs de vitesse.
- Les piscines ayant les appuis de départ de dos pourront offrir un couloir pour les départs de dos. Ceci est à la discrétion du directeur de rencontre (ce n'est pas une procédure obligatoire s'il n'y a pas assez de couloirs disponibles pour le nombre de nageurs.)
- Des avis ou des barrières doivent être placés sur les plots de départ pour indiquer que les plongeurs sont interdits pendant l'échauffement.

ÉQUIPEMENT :

- Les planches, les flotteurs de résistance, les élastiques aux chevilles et les tubas peuvent être utilisés pendant l'échauffement.
- Les palettes et les palmes sont permises dans le bassin d'échauffement secondaire seulement (le cas échéant). Ceci est à la discrétion du directeur de rencontre et recommandé pour les compétitions de haut niveau ou seniors.
- À sa discrétion, le directeur de rencontre peut permettre l'utilisation des tubes élastiques ou d'une corde d'assistance dans les couloirs spécifiés et à un moment précis de l'échauffement et selon l'espace disponible. Il est recommandé de seulement le permettre dans la piscine d'échauffement secondaire. Les entraîneurs sont responsables de la fiabilité et de l'utilisation de l'équipement. Ceci est recommandé pour les compétitions de haut niveau ou seniors.

INFRACTIONS :

- Bien entendu, un certain niveau d'interprétation et de bon sens doit être employé à l'application de ces directives. Plonger dans une piscine inoccupée au début de l'échauffement n'est pas la même chose que de plonger dans une piscine bondée de nageurs. Le jugement et le contexte doivent être considérés.
- Les nageurs pris à plonger ou à entrer dans l'eau de façon dangereuse pourraient être retirés sans avertissement de leur première épreuve individuelle à la suite de l'échauffement, au cours duquel l'infraction s'est produite; les substituts de cette épreuve doivent être avisés si cette épreuve est une finale. Ils pourraient aussi recevoir un avertissement verbal. Ceux qui recevront un avertissement verront leur nom et leur club enregistrés auprès du directeur de rencontre
- Si une deuxième offense était constatée au cours de la même compétition, le nageur pourrait être retiré pour le reste de la compétition.

CONTRÔLEUR DE LA SÉCURITÉ :

Les contrôleurs de la sécurité ont reçu une formation et ce poste est désigné par la direction de la compétition. Les contrôleurs de la sécurité doivent :

- Être visibles en portant une veste de sécurité
- Être situés à chaque extrémité du bassin de compétition et, lorsque c'est applicable, être situés de manière similaire dans les bassins d'échauffement désignés.
- Surveiller activement toutes les périodes prévues d'échauffement.
- S'assurer que les participants respectent les procédures de sécurité lors de l'échauffement et rapporter les infractions au juge-arbitre.

Selon le niveau de la compétition, les contrôleurs à la sécurité doivent travailler avec les entraîneurs et les nageurs pour s'assurer d'un environnement sécuritaire pendant l'échauffement. Cela peut inclure l'explication des règlements aux jeunes nageurs ou de démontrer ses préoccupations à l'entraîneur.

Le jugement, le tact et la confiance sont de guises et donc le contrôleur à la sécurité devrait être un officiel expérimenté.

AVIS À PROPOS DES PARANAGEURS :

S'il y a lieu, on demande aux entraîneurs d'aviser les contrôleurs à la sécurité si des paranageurs participent à l'échauffement, ceci est à la discrétion de l'entraîneur.

La déclaration suivante doit apparaître dans toutes les trousse d'information des compétitions sanctionnées de Natation Canada et les avis affichés:

